

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 12 mai 2025
Salle du conseil - mairie

L'an deux mille vingt-cinq, le 12 mai à 19 h 00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre TRAMONT.

Présents :

- Françoise BERDUCAT, conseillère municipale,
- Amélie BONNIER, 2^{ème} adjointe,
- Céline QUESSETTE, 1^{ère} adjointe,
- Muriel SAMAR, conseillère municipale,
- Pierre TRAMONT, Maire,
- Cyrille TROUBAT, conseiller municipal.

Excusés :

- Gilles BARIAC, conseiller municipal,
- Anne-Marie BEUNEUX, conseillère municipale (procuration à Françoise BERDUCAT),
- Michel PLACE, 3^{ème} adjoint (procuration à Cyrille TROUBAT),
- Didier PRATDESSUS, conseiller municipal (procuration à Pierre TRAMONT).

Secrétaire de séance : Amélie BONNIER, 2^{ème} adjointe,

ORDRE DU JOUR

- AFECB : proposition terrain,
- Demande de subvention,
- Mise à jour cimetières communaux : annulation procédure d'abandon de concessions en terrain concédé,
- Maîtrise d'œuvre travaux réseau interconnexion BEAUCENS,
- Rénovation logements communaux : ligne de trésorerie,
- MAM : approbation de la conclusion d'un bail professionnel,
- Questions diverses.

* * * *

AFECB : PROPOSITION TERRAIN

Rapporteur : M. Pierre TRAMONT, Maire.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, **ACCEPTÉ** la proposition de l'AFECB pour l'achat d'une partie de la parcelle section B n° 272 leur appartenant dans le but de créer un parking au hameau d'ORTIAC.

Les frais de notaire seront à la charge de la collectivité et les frais de bornage à la charge de l'AFECB.

DEMANDE DE SUBVENTION

Rapporteur : M. Pierre TRAMONT, Maire.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, **REFUSE** d'attribuer une

subvention à l'association de préfiguration coopérative – abattoir de BAGNERES DE BIGORRE.

CIMETIERES COMMUNAUX : ANNULATION DE LA PROCEDURE D'ABANDON DE CONCESSIONS EN TERRAIN CONCÉDÉ

Rapporteur : M. Pierre TRAMONT, Maire.

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents, **DÉCIDE** d'annuler les procédures de reprises concernant les concessions suivantes (remise en état des concessions) :

- G01-17 : Jean-Marie BAZE,
- D03-09 : Pierre PERECAZERE,
- G03-07 : Basile AZENS.

MAÎTRISE D'ŒUVRE INTERCONNEXION BEAUCENS

Rapporteur : M. Pierre TRAMONT, Maire.

Cet ordre du jour est reporté (attente de précision du bureau d'études).

RENOVATION LOGEMENTS COMMUNAUX : LIGNE DE TRESORERIE

Rapporteur : M. Pierre TRAMONT, Maire.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, **ACCEPTÉ** la proposition du crédit agricole pour un prêt à court terme d'un montant de 150 000.00 € concernant les travaux de rénovation des logements communaux. Ce prêt est nécessaire afin de pallier le décalage entre le paiement des factures et le versement des différentes subventions attribuées.

MAM : APPROBATION CONCLUSION BAIL PROFESSIONNEL

Rapporteur : M. Pierre TRAMONT, Maire.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, **ACCEPTÉ** la conclusion d'un bail professionnel (6 ans) avec l'association « la MAM des p'tits copains pour le logement communal situé 11 route d'Ortiac (rez de chaussée).

QUESTIONS DIVERSES

- **INFORMATION : DROIT DE PRÉEMPTION**

→ Parcelle section A n° 1303 – Campariau : non préemption.

- **DEMANDE RIVERAIN ROUTE D'ORTIAC**

→ Suite à des stationnements gênants, la commission « circulation » se réunira prochainement afin de régler le stationnement, notamment route d'Ortiac.

- **DEMANDE RIVERAIN RUE DU MALIN**

→ Demande de création de place handicapée refusée rue du Malin. La largeur de la voie ne permet pas ce type

d'aménagement.